IAS 38 : Immobilisations incorporelles et traitement des frais d'implémentation des projets SaaS

INFORMATIONS

DURÉE
Présentiel : 1 demi-journée
Distanciel : 1 demi-journée
Soit 3h30 au total

PRIX
650 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX
Consultez les sessions programmées

FORMATEUR
Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION
Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS
Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Contactez votre conseiller régional

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex

N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables ou membres des départements normes et consolidation, contrôle et audit interne, contrôleurs financiers

PRÉREQUIS
- Aucun

OBJECTIFS
- Définir les grands principes de la norme IAS 38
- Identifier les critères de capitalisation des immobilisations incorporelles et les enjeux du traitement des projets en développement agile
- Expliquer la comptabilisation des contrats SaaS

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION
- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)
- Teams, Webcam et microphone fonctionnels, connexion internet à haut débit

PROGRAMME

DEFINITION D'UNE IMMOBILISATION INCORPORELLE
- Que signifie un actif identifiable ?
- Qu'est-ce que le contrôle ?

CRITERES DE CAPITALISATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- Trois méthodes d'acquisition
- Critères complémentaires pour décider du traitement comptable
- Recherche vs développement

TRAITEMENT DES PROJETS EN DEVELOPPEMENT AGILE
- Développement Agile et capitalisation selon IAS 38

COMPTABILISATION INITIALE ET SUBSEQUENTE
- Coût d'entrée : 3 situations
- Coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne
- Evaluation ultérieure

COMPTABILISATION DES CONTRATS SAAS
- Coût de configuration / customisation des logiciels en mode SaaS
- Présentation des différentes natures de cloud computing
- Arbre de décision global : contrôle du logiciel / droit d'utilisation du logiciel, contrat de services, actifs incorporels
- Les différentes natures de coûts

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES A PRIX VARIABLES

SESSION DE QUESTIONS/REPONSES